



# Gonfleur Délice N°61

Section Sud Aérien de la DGI Nord

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

Novembre 2014

## Sécurité des vols ?

Le projet MLOSA est censé améliorer la sécurité des vols. Comment expliquer alors que les chantiers externalisés ne sont pas concernés par ce projet comme il a été déclaré par nos responsables de la DGI Nord. Est-ce un oubli ou une volonté de la part de la direction ? Pour Sud Aérien ce projet apparaît tel qu'il est en réalité: un moyen détourné de surveillance des salariés.

## Relookage de la DGI ?

Un nouveau nom pour la DGI ? Ça cogite dur en ce moment du côté de la direction pour trouver un nouveau nom au secteur industriel d'Air France. Sa mise en place coïnciderait avec le Salon du Bourget de 2015. Jusque-là rien de nouveau, nous avons connu la Direction du matériel, Direction de la Maintenance, AFM, AFI, et la DGI aujourd'hui. Nous osons croire que la direction n'a pas d'arrière pensées à travers ce changement de nom et qu'elle ne redessine pas un nouveau statut et un nouveau périmètre pour les personnels. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec des agents triés sur le volet s'engageant par écrit à ne rien dévoiler du contenu de ces échanges. Pourquoi tant de secrets ?

## Les primes de la discorde à BL-PO

Dans le cadre du projet BEST, la direction de BL.PO a distribué des primes à des agents du service. Oui, mais pas à tous bien sur !!!

Sur quelles bases ? sur quelles implications des agents ? Pourquoi Untel et pas un autre ?

Toujours est-il que les agents qui ne bénéficient pas de cette prime sont mécontents !

Le propre d'une prime, et la direction le sait bien, c'est de diviser les personnels pour les mettre en concurrence. Le revers de la médaille c'est aussi de les écoérer un peu plus. Bonjour l'ambiance !

Pour Sud Aérien la seule solution pour les personnels c'est pas de prime aléatoire à la tête du client, mais une vraie augmentation.

## Quelques chiffres

Au 27 octobre 2014 il y avait sur l'ensemble de la DGI 1264 personnels sous-traitants (hors personnels intérimaires), cela représente 15 % des effectifs AF sur le même périmètre.

Quant aux effectifs de la DGI ils étaient de 8900 en 2010 pour atteindre 8201 agents en 2014 ...

## Les casseurs... de grève

Suite au mouvement de grève des agents de DHL au CLR qui a bloqué les opérations logistiques pendant trois jours, une vingtaine de cadres du secteur ont mis la main à la pâte, certains même avec zèle puisque ils étaient présent plus de 14H00 d'affilée.

En tout cas les salariés de DHL qui suite à un appel d'offre de la direction DGI vont être repris par ONET au 1<sup>er</sup> janvier, ont obtenu après leur grève une revalorisation de leurs primes de fin de contrat. Alors que la direction proposait 300€, ils ne l'ont pas entendu de cette oreille et en ont demandé une de 3000€, ce que leur direction a refusé. Finalement la forte mobilisation a permis d'obtenir une prime de 1600€.

Après la grève au CMH, à l'exploitation piste cet été, au CLR aujourd'hui, certains cadres de la DGI sont en pointe en matière de polyvalence et au premier coup de trompette ils accourent. Pour Sud Aérien ils feraient mieux de se recentrer sur leurs métiers d'origine plutôt que de jouer les pompiers de la direction !

## MNPAF

La direction vient de décider de supprimer les permanences de la MNPAF tenues par les délégués de site sur l'ensemble de la compagnie. Sur la DGI Nord cela va se traduire par deux jours de permanence en moins pour les 4000 agents. La direction a toujours le mot de client à la bouche au moindre prétexte quand il s'agit de l'entreprise mais pour la mutuelle il n'y a plus de client qui tienne fut-il roi ou simple adhérent.

## EAP la campagne est lancée

Comme tous les ans à cette époque c'est l'ouverture de la chasse. La hiérarchie organise une course à la performance et gare au gibier égaré qui n'a pas atteint ses objectifs. Autant dire qu'à l'arrivée on se fera tous plumer comme des perdrix ...



## Exit les magasins ingrédients de la DGI

Après avoir supprimé pas moins de 12 postes en 3x8 sur Roissy, c'est de nouveau 12 postes qui s'envolent. Après nous avoir fait croire qu'elle n'avait pas encore arrêté sa décision entre une "externalisation" et une "gestion interne" le verdict est tombé : elle se débarrasse des magasins ingrédients AF au profit du sous-traitant Gaches Chimie.

Pour Sud Aérien il ne faisait aucun doute que la direction avait pris cette décision bien avant les consultations obligatoires des CHSCT et du CE.

Avec toujours les mêmes arguments mis en avant : la satisfaction du client, l'optimisation du processus, la performance opérationnelle et le contexte économique, et blablabla et blablabla...

Au final cette entreprise ne s'occupera que de réception, de stockage et de distribution. Avec cette politique il n'y aura bientôt plus que du contrôle de sous-traitance à la DGI.

## Les pauvres !!!

Une enquête du gestionnaire d'actifs Henderson Global Investors (HGI) indique que c'est en Europe et au Japon que les dividendes pour les actionnaires ont le plus progressé entre avril et juin 2014, augmentant respectivement de 18,2 % et 18,5 %. C'est en France que la rémunération distribuée aux actionnaires connaît la plus forte hausse, avec 40,7 milliards de dollars distribués (+ 30,3 %), ce qui fait de notre pays le plus important payeur de dividendes en Europe, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

## Justice au CE DGI

Les élus Sud Aérien des personnels du CE de la DGI ont fait condamner par la justice le CE. Pour rappel, le bureau du CE de la DGI ( CGT, CFDT, FO, CGC ) a imposé, contre l'avis des personnels du CE et au mépris de la loi un plan qui est la copie conforme du plan Transform pour les personnels AF, suppression de jours de congés, ancienneté revue à la baisse, perte de jours RTT, etc..

La justice a condamné le CE pour le passage en force et à verser 3000 € au syndicat Sud Aérien. L'ancienne convention du personnel CE est rétablie de plein droit en attendant l'issue de négociations. Aux dernières nouvelles le secrétaire à fait appel de cette condamnation. Affaire à suivre...

Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)



Sud Aerien



@SudAerien Aérien

DGI zone entretien – route de l'arpenteur –

BP 12253 Tremblay en France 95704 Roissy CDG cedex

Tél : 01.48.64.42.64 - e-mail : [sudaerindmnord@hotmail.fr](mailto:sudaerindmnord@hotmail.fr)